



Jean-Bernard SEMPASTOUS
Député des Hautes-Pyrénées
Membre de la Commission des affaires économiques

Paris, le 23 avril 2018

COMMUNIQUE

Après l'adoption du projet de loi « Asile / immigration », le député des Hautes-Pyrénées Jean-Bernard Sempastous explique son vote

Après 61 heures et 7 jours de débats dans l'Hémicycle, l'Assemblée Nationale a adopté dimanche 22 avril 2018, en première lecture, le projet de loi *pour une immigration maîtrisée, un droit d'asile effectif et une intégration réussie*. Au terme de longs débats, j'ai choisi de soutenir notre majorité en votant pour ce texte.

Tout au long de ma vie politique, j'ai fait le choix de la franchise envers mes électeurs. C'est pourquoi je tiens à expliquer les raisons qui ont motivé ce vote difficile compte tenu de mon attachement aux valeurs humanistes et à l'accueil des demandeurs d'asile dans notre pays.

Lors de la « crise des migrants » en 2016, j'ai été frappé par le récit de ces personnes qui ont fui les persécutions, l'insécurité et qui ont entrepris un périple, souvent au péril de leur vie, pour trouver refuge en France. J'ai été l'un des premiers maires du département à mettre en place, en lien avec les bénévoles, des solutions pour accueillir au mieux les réfugiés et ainsi accompagner les initiatives individuelles.

Lors de l'épisode du mur, érigé à l'été 2017 autour d'un centre d'accueil qui devait ouvrir ses portes à Séméac, j'ai tenu à me rendre sur place pour entendre les riverains et échanger avec les associations. Le travail de médiation que j'ai mené avec les services de la préfecture et les élus a permis un apaisement de la situation et un accueil digne des réfugiés.

Avant d'engager l'examen du projet de loi, j'ai aussi souhaité visiter avec des collègues députés le Cèdre, un centre d'accueil de réfugiés à Paris, pour échanger avec les bénévoles et les migrants sur leurs attentes et leurs difficultés au quotidien.

Tel qu'il a été présenté par le Gouvernement, le texte initial du projet de loi ne représentait ni mes convictions personnelles, ni le projet porté par Emmanuel Macron lors de la campagne présidentielle. C'est pourquoi j'ai souhaité, au côté de nombre de mes collègues, enrichir ce texte en proposant des amendements.

À titre personnel, j'ai porté des amendements visant à favoriser l'hébergement des demandeurs d'asile chez les particuliers et à renforcer leur intégration par le travail. Trouver des solutions pour intégrer efficacement les demandeurs d'asile dans notre pays est un combat qui me tient particulièrement à cœur.

En outre, le groupe LaREM s'est efforcé durant ces semaines de travail à construire, en négociation avec le Gouvernement, un équilibre sur les dispositions les plus contestées : la limitation de l'allongement de la durée de rétention à 90 jours contre 135 jours ; la suppression de la possibilité de placer en rétention un étranger soumis au règlement Dublin ; l'aménagement du « délit de solidarité » pour protéger les actes de solidarités désintéressés ; la possibilité pour le demandeur d'asile d'accéder au marché du travail plus facilement et plus rapidement ; le doublement du nombre d'heures de formation linguistique pour ceux qui en ont besoin, etc.

Vous le savez, les débats autour de ce projet de loi ont été houleux ; ils ont divisé, suscité des interrogations, parfois même au sein de notre groupe. Je crois que les améliorations apportées au texte initial l'ont rendu plus acceptable aux yeux d'un certain nombre de députés, dont je fais partie.

Beaucoup de députés ont instrumentalisé ces débats pour en faire une tribune personnelle. Entre ceux qui stigmatisent les réfugiés (et qui se radicalisent chaque jour davantage), ceux dont l'approche est trop laxiste et ceux qui soutenaient l'ancien Gouvernement il y a moins d'un an et qui n'ont pas eu à l'époque la volonté de chercher de vraies solutions à la crise migratoire, je pense que notre groupe a su trouver l'équilibre dans ce débat majeur de notre quinquennat.

Il ne faut pas croire que cette loi va tout résoudre, le travail n'est pas fini quand on connaît les défis structurels que nous devons collectivement affronter face à la multiplication des conflits dans le monde, à l'accroissement de la pauvreté et aux bouleversements climatiques majeurs qui devraient, à eux seuls, amener plus de 140 millions de réfugiés climatiques d'ici 2050 dans les zones en développement.

Je serai particulièrement vigilant sur les modalités d'application du texte et son évaluation. La majorité est aussi consciente du chemin qu'il reste à parcourir pour améliorer la loi dans son application. De plus, je resterai impliqué sur ces sujets, dans les débats nationaux comme dans le soutien aux initiatives locales favorisant l'intégration et l'accompagnement des demandeurs d'asile sur notre territoire.

En élisant Emmanuel Macron, les français ont manifesté un désir de changement profond pour notre pays. Il nous reste encore de nombreuses réformes à mener et c'est pourquoi le besoin d'unité au sein de la majorité est d'autant plus fort.